SAINT-CERGUES

COMPTE-RENDU DU

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 NOVEMBRE 2010

Présentation par MM. Hervé BARBAZ et Raymond DEPIERRE de leurs projets de dépôt de matériaux inertes. (voir annexe n°1)
La présentation a été effectuée par M. P. CHADOIN, Directeur de l'entreprise BARBAZ T.P. ; celle-ci a duré environ une heure.

PRESENTS : Mmes MM. G. DOUBLET – D. COTTET – B. BALSAT - M. BRIFFAUD - J.M. PEUTET – J.P. RODA - P. BURNIER - R. BOSSON – D. LECOQ - E. FEVRIER – C. MOUCHET – N. BALVERDE - C. SCHNEIDER – C BILTGEN - F. FILLON – M. C. BALSAT – J.M. COMBETTE - B. SOFI -J. ROCHE –
ABSENTS: C.VERNAY-A.CROZETIERE –
PROCURATION : J.F. TUDEAU à G. DOUBLET – J. RUSSO à D. COTTET
Assistent : S. BONNET-BESSON - C. ARMAND

Monsieur le Maire Gabriel DOUBLET, ouvre la séance, après 20 heures, en précisant que 2 points sont à retirer et 1 autre à rajouter à l'ordre du jour :
- les points 6 et 7 relatifs à l'approbation des conventions voirie et police de la Communauté d'agglomération Annemasse les Voirons/Commune sont à supprimer.
- Rajouter le retrait partiel de la Communauté d'Agglomération d'Annecy du C.D.G. 74.

Appel

1°) Approbation du compte-rendu du 04 octobre 2010 : pas de remarque

2°) Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance désigné au sein du Conseil, et ce conformément aux dispositions de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales : Jean-Pierre RODA.

3°) Information, actualités sur commissions communales, intercommunales, structures intercommunales :

- Robert BOSSON :
  - ✓ Commissions des travaux : (voir annexe 2).

- J. Marc PEUTET :
  - ✓ La commission scolaire aura lieu le mercredi 10 novembre dont l'objet principal est le renouvellement du parc informatique de l'école élémentaire.
  - ✓ Un aménagement d'une salle dans l'école élémentaire pourrait avoir lieu afin de regrouper l'activité informatique et apporter plus d'aisance dans les classes au prix de quelques travaux à réaliser.

  Les effectifs des écoles sont stables :
- 197 élèves à l'école élémentaire
- 126 élèves à l'école maternelle

Des plantations d'arbres fruitiers auront lieu le lundi 15 novembre dans le verger communal ainsi que sur le terrain acquis par la commune, au lieudit « Verdan ».
A la fin de la séance, il vous sera proposé des photographies de l'aulnaie glutineuse afin de constater son état par manque d'eau et de pollution accidentelle.

- J. Marc COMBETTE :
  - ✓ SIFOR : le problème de la disparition de l'eau pour l'aulnaie glutineuse a été évoqué, en séance, car le Foron a fait l'objet d'un curage sauvage pouvant impacter les liens entre le cours d'eau et ce milieu naturel.

  Une procédure amiable a été engagée à propos des berges endommagées du Foron.

- B. BALSAT :
  - ✓ Commission de l'Environnement : voir annexe n°3

  La commission demande à l'ensemble du Conseil Municipal de se prononcer sur l'opportunité de maintenir les illuminations de Noël (écologie : réchauffement de la planète). Un vote a eu lieu, à main levée :

  Pour la suppression : 5
  Pour le maintien : 12
  Abstention : 2

Ainsi, les illuminations de Noël seront maintenues grâce, notamment, au renouvellement de guirlandes composées essentiellement d'ampoules LED (basse consommation d'énergie).

- P. BURNIER :
  - ✓ Commission du personnel : celle-ci s'est réunie afin de faire le bilan des entretiens annuels de tout le personnel.

- M. le Maire :
  - ✓ L'A.D.S.L. : les travaux ont commencé, une tranchée est en cours de réalisation sur le C.D. 15 : en fin d'année les abonnés seront éligibles et raccordables.
  - ✓ CAUE : une lettre d'intention pour les travaux des futurs bâtiments va leur être adressée en leur faisant part des observations de la commission et des aménagements demandés.
  - ✓ La réunion à CRANVES-SALES relative à l'aménagement de la 2 x 2 voies n'a rien révélé de plus, reste le problème des réseaux secs et humides. Il a été demandé également la fermeture de la voie de desserte vers le magasin Leroy Merlin. Malgré tout, les travaux devraient débuter en janvier : M. Bernard ACCOYER, Président de l'Assemblée Nationale est intervenu pour inciter l'Etat à débloquer la situation et M. Jean DENAIS, Maire de Thonon-les Bains, Vice-Président du Conseil Général est intervenu également au niveau du département.
  - ✓ Election des Miss : la soirée fut sympathique et a attiré beaucoup de monde. L'inauguration du verger communal s'est bien passée. La foire d'automne, en raison de son démarrage, n'a pas eu le succès escompté, à revoir le lieu, en particulier. Par contre, 30 sortes de soupe ont été proposées et dégustées avec plaisir.
  - ✓ Commémoration du 11 novembre : Celle-ci a lieu à 11 heures et cette année une chorale d'enfants de 2 classes de l'école élémentaire va chanter à l'issue de la cérémonie.
  - ✓ Maisons Fleuries : la remise des prix aura lieu jeudi 18 novembre à 20 heures, à la salle communale.

4°) Délégation de signature : néant

7°) Communauté d'Agglomération Annemasse les Voirons : modification n°2 des statuts : M. le présente présente la nouvelle convention, soit la modification n° 2 des statuts de la Communauté d'Agglomération d'Annemasse les Voirons, ceux-ci doivent être modifiés en raison de l'augmentation de la population dans certaines communes, ainsi le nombre de représentants est à changer : le Conseil municipal approuve cette modification, à l'unanimité.

8°) Centre de Gestion 74 – Convention de mise à disposition de l'archiviste : M. le Maire fait part de l'arrivée de l'archiviste du CDG 74 afin de classer les archives communales et il est nécessaire de

signer une convention établissant les règles entre la commune et le C.D.G : le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer cette convention.

9°) Bibliothèque : Charte de coopération entre la commune et les bénévoles : M. J. Pierre RODA fait part à l'Assemblée que, depuis la municipalisation de la bibliothèque et l'embauche d'une bibliothécaire, il est nécessaire de signer une charte avec les bénévoles (15). Ceux-ci sont présents pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque et assurent un certain nombre de tâches. Cette charte ainsi conçue présente les droits et les devoirs de chacun : le Conseil Municipal approuve cette charte et autorise M. le Maire à la signer.

10°) Comptabilité : décision modificative : Mme Magalie BRIFFAUD présente une décision modificative concernant des transferts de crédits à l'intérieur des sections de fonctionnement et d'investissement : le Conseil Municipal approuve ces transferts de crédits.

Un autre point est à rajouter à l'ordre du jour du Conseil Municipal :

- Communauté d'agglomération d'Annecy - retrait partiel du CDG 74 : En raison de l'importance de la communauté d'agglomération, ceux-ci vont gérer eux-mêmes leur personnel à compter du 1er janvier 2011 : Le Conseil municipal donne un avis favorable à ce retrait partiel.

La séance a été levée à 22 Heures.

Le secrétaire de séance,

Jean-Pierre RODA